

## DECISION D'ATTRIBUTION

### **A – Identification du pouvoir adjudicateur**

Comité National de la Conchyliculture  
M. le Président  
122 rue de Javel  
75015 Paris  
Tel : 01 42 97 48 44

### **B – Objet de la consultation**

La présente consultation vise à la conclusion par le CNC d'un marché de services relatif à la définition et à la mise en œuvre d'une campagne de communication nationale de la filière mytilicole 2020. Il s'agit notamment de mettre en avant et valoriser les moules de françaises, inciter nos concitoyens à acheter et à consommer des moules, dynamiser la demande et mettre en avant les hommes et les femmes qui y travaillent.

### **C – Déroulement de la consultation**

- Publicité : BOAMP : le 22 juillet 2020 (Annonce N°3552606)
- Date et heure limites de réception des candidatures : 17 août 2020 à 9h
- Date de l'ouverture des plis : 18 août 2020 à 10h

### **D – Elimination des offres**

Nombre de plis reçus :

- dans les délais : 4
- hors délais : 1

Décision relative à l'élimination des offres :

Le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :

élimine les offres conformément à la proposition figurant au rapport d'analyse des offres ;  
demande un examen complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## **E – Classement des offres**

Décision relative au classement des offres :

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice :

retient le classement des offres proposé ;

demande une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## **F - Décision d'attribution**

Au vu du rapport d'analyse des offres et des décisions prises quant à l'élimination et au classement des offres, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice décide :

d'attribuer le marché public ou l'accord-cadre à l'attributaire proposé ;

### ■ Identité du candidat retenu :

*[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel ou de chaque membre du groupement d'entreprises candidat retenu, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de candidature groupée, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.]*

AGENCE So HO! - 448 371 690 RCS 448371690 - APE : 7311Z - EURL au capital de 8000 € - N° TVA : FR77448371690

Email : hello@so-ho.fr - Tél : 02 98 53 83 83

SIRET N° 448 371 690 00042

**Contact** : Léa Digne – Responsable de marques

Tél : 02 98 53 99 10 – Email : lea.digne@so-ho.fr

### ■ Montant de l'offre retenue :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 89 000€
- Montant TTC : 106 800€

### ■ Motifs du choix de l'offre retenue :

*(Cocher la case correspondante.)*

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

de demander une analyse complémentaire des offres pour les motifs suivants :

## **G - Déclaration sans suite ou d'infructuosité**

Au vu du rapport d'analyse des offres et après examen des offres reçues, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice déclare la procédure de passation du marché public ou de l'accordcadre :

sans suite

infructueuse

pour les motifs exposés dans le rapport d'analyse des offres ;

pour les motifs mentionnés ci-dessous :

et décide de mettre en œuvre la nouvelle procédure suivante :

un appel d'offres ;

un dialogue compétitif ;

un marché négocié ;

une procédure adaptée.

## **H- Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice)**

A Paris, le 18 Août 2020

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. LEBA', is written over a light blue rectangular background.

**COMITÉ  
NATIONAL  
DE LA  
CONCHYLICULTURE**

122 rue de javel – 75015 Paris  
Siret : 784 385 692 000 32